- 2. Les employés du Parc ont-ils la possibilité de suivre des cours de français et, sinon, pourquoi?
- 3. Les anciens employés unilingues qui accepteraient de suivre des cours de français, seraient-ils réintégrés dans leurs fonctions et, sinon, pourquoi?
- 4. a) Combien de personnes bilingues n'habitaient pas la région d'Alma-Hillsborough avant d'être engagées au service du Parc, b) quels postes occupent-elles?
- 5. Avait-on posé comme condition de l'aménagement du Parc que les habitants de la région et les expropriés aient la priorité pour les emplois dans le Parc?
- 6. Quels postes du service du Parc exigent que les employés soient bilingues?
- 7. Les employés bilingues du Parc reçoivent-ils une prime de bilinguisme et, sinon, pourquoi?

M. Roger Simmons (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): 1. Non.

2. Les employés sont éligibles à la formation linguistique selon l'identification linguistique de leurs postes conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les postes bilingues à période indéterminée et à dotation non impérative ouvrent l'accès à la formation linguistique selon le droit à la formation linguistique de chaque candidat. Les employés qui n'occupent pas un poste pour une période indéterminée n'ont pas droit à la formation linguistique aux frais de l'État.

3. Sans objet.

4. a) Les deux postes bilingues pour période indéterminée ont été comblés par des non-résidents, un en 1975 et l'autre en 1978. Des employés temporaires sont embauchés chaque année. Des dix-sept (17) employés temporaires embauchés pour la saison 1980, onze (11) n'étaient pas résidents de la région Alma-Hillsborough avant d'être embauchés.

b)	Chef adjoint, interprète de parc	(1)
	Agent, services aux visiteurs	(1)
	Gardiens de parc—information	(6)
	Gardiens de parc—terrain	(6)
	Patrouilleurs de parc	(2)
	Interprètes temporaires	(3)
	1 1	19

5. Non.

6. Voir 4 b).

7. Seuls les employés titulaires de postes bilingues pour plus de six (6) mois sont éligibles à la prime au bilinguisme (Directive du Conseil du Trésor), il n'y a que deux (2) postes dans le Parc national de Fundy qui répondent à ces critères. Actuellement un seul employé reçoit la prime au bilinguisme. Le second poste est comblé par une personne dont les qualifications linguistiques sont en voie de révision.

L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE À TERRE-NEUVE

Question no 742-M. Cyr:

Dans le cadre de l'entente intervenue le 15 octobre 1974 entre le ministère de l'Expansion économique régionale et le gouvernement de Terre-Neuve en vue du développement de l'industrie de la pêche, a) combien a coûté la construction des débarcadères, quais et autres installations portuaires permettant l'accostage des bateaux de pêche, b) le Ministère a-t-il remboursé la part du gouvernement de la province à l'égard de certains travaux et, le cas échéant, quels montant et pourcentage cela représente-t-il?

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministère de l'Expansion économique régionale est comme suit:

- a) \$4,416,500
- b) Non. En vertu de l'entente auxiliaire Canada/ Terre-Neuve sur le développement de la pêche côtière, le ministère paie 90 p. 100 des dépenses et la province se charge du reste.

EXPERTS-CONSEILS ENGAGÉS À FORFAIT PAR LE M.A.I.N.C.

Question no 743—M. Shields:

Depuis le 1er août 1978, combien de conseillers a) administratifs, b) politiques ont été engagés à contrat par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ou des conseils, commissions ou sociétés qui relèvent du Ministre et, dans chaque cas, combien ont-ils reçu?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Experts-conseils engagés à forfait par le M.A.I.N.C.

a) et b) Ministère: 96 contrats—Coût total—\$892,406.42 C.E.N.C.: 2 contrats—Coût total—\$44,271

Les chiffres susmentionnés ont trait aux experts-conseils en gestion car nous n'avons pu identifier les experts-conseils administratifs ou les experts-conseils en matière d'orientation en tant que tels.

Voir ci-après pour de plus amples renseignements.

Le 1er août 1978 au 31 mars 1980

	Nombre de	
Nom	contrats	Coût
Capital City Consulting	1	\$ 1,050
W.T. Irvine	1	8,160
A. Rikard	1	6,200
J. Beaver	1	80,525
F. Kelly	1	12,000
Union of Nova Scotia Indians	1	25,000
Clarkson Company	1	19,985.87
Armstrong Resource Management		
Consultants	1	5,000
Columbia Appraisals	1	1,081
David D. and Davis	1	9,075
Heritage Realty Projects	1	5,600
Kent MacPherson	1	2,500
Bande indienne Penticton	1	5,000
Price Waterhouse and Assoc.	1	1,200
Travaux publics	1	7,500
Totem Cafe	1	325
W.M. Keer and Assoc.	1	2,190
Winspear and Higgins	1	1,500
Justus and Simonetta	1	9,500
Ray Jones and Assoc.	1	3,040
Phillips Edmonson Accountant	1	2,000
Les Healy	1	2,250
R. Corbeil	1	2,373
Indian Assoc. of Alberta	3	92,026